

GRAND DÉBAT à ANSOUIS (84)

Acte II : Vendredi 1e Mars 2019

Introduction

Début de la séance : 20h05.

Présents : 28 personnes dont 14 pour l'atelier sur la transition écologique ; public composé à part égale de retraités et d'actifs, pas de jeunes ; présence, en observatrice, d'une élue municipale.

Échanges riches dans une ambiance respectueuse sous forme de 4 ateliers animés chacun par une personne volontaire sur les 4 thèmes imposés.

Bien qu'étudiés par chacun des animateurs, nous avons choisi de ne pas utiliser pendant les ateliers les questionnaires proposés par le gouvernement jugés trop « fermés ».

Ce compte rendu présente, selon les animateurs, échanges et propositions formulés au cours de chacun des ateliers.

Chaque atelier a duré 1h00 environ puis a fait l'objet d'une restitution par chacun des animateurs auprès de l'ensemble des personnes présentes.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contributeurs : 14 personnes.

Plusieurs points ont été soulevés par le groupe en début de séance de travail :

- Au sujet du retard pris par la France dans le plan d'actions sur la transition écologique, la responsabilité de l'État est indiscutable
- Il y a un manque de transparence et de communication de l'État sur les actions liées à la transition écologique

UN ORGANISME DE CONTRÔLE SERAIT APPROPRIÉ ET/OU UN DEVOIR DE COMMUNICATION AUX CITOYENS

Les participants estiment qu'ils manquent d'informations qualitatives, objectives et régulières : **UNE DEMANDE D'ANALYSES INDÉPENDANTES ET DE RAPPORTS (COMMUNICATION) RÉGULIERS AUPRÈS DES FRANÇAIS DU SUCCÈS OU NON DES ACTIONS MENÉES**

Une meilleure communication des initiatives locales (communes, régions) doit être fortement encouragée au niveau local

ALIMENTATION

VÉGÉTALISATION DE L'ALIMENTATION est une nécessité afin de diminuer progressivement nos consommations de viandes, génératrices d'émissions polluantes élevées. Cela peut débiter dès les menus de cantine à l'école

SENSIBILISATION DES CITOYENS PAR RAPPORT À LA PRODUCTION DES PETITS PRODUCTEURS OU PRODUCTEURS LOCAUX

Encourager la consommation locale de produits alimentaires produits localement – suggestion de **SUPPRIMER LA TVA SUR LES PRODUITS D'ORIGINE LOCALE** (type bio ou « propre ») et consommés localement

TRANSPORT

Infrastructure de transports en commun est insuffisante dans le Sud Luberon

Maillage du transport public sur la zone d'Ansouis – Pertuis est très largement insuffisant, voire inexistant et inadapté aux besoins actuels de mobilité et professionnels. **LE MAILLAGE ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN VÉRITABLE RÉSEAU DE TRANSPORT EST URGENT ET NÉCESSAIRE.**

TRANSPORT EN COMMUN GRATUITS (par exemple pour certains, sous condition de revenus) - se déplacer est un droit

TÉLÉTRAVAIL : Comment l'encourager au niveau des Entreprises ? Une baisse de charges pour l'employeur a été suggérée

Sur l'accélération de la transition aux véhicules électriques ou hybrides, le groupe était dubitatif. Il pense que la technologie électrique réduit les émissions certes mais pour autant s'accompagne d'un besoin en énergie colossal pour charger les véhicules.

Une question sur la technologie électrique face à l'hydrogène se pose et le groupe pense qu'une vraie analyse indépendante est nécessaire

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décentraliser la production (et la consommation) d'énergie propre (Éolien, Hydro, Solaire) est critiqué, alors que cela doit être encouragé et développé : Initiatives au niveau des régions, communes, cluster de communes, initiatives privées.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS ET ÉCOBUAGE doit être résolu avec la mise en place de services régionaux, communaux, ou cluster de communes avec la mise à disposition de station de broyage des déchets verts, et, ou de stations de broyage mobiles et création d'engrais vert en retour.

SUPPRESSION DES SUREMBALLAGES de toute sorte : Législatif avec interdiction formelle : Utiliser le poids des grandes surfaces et distributeurs

QUALITÉ DE L'AIR

Pollution des usines - pas de solutions claires – taxes pollueur-payeur ne semblent pas être efficaces, ni gérables faute d'informations chiffrées précises

La mesure de la pollution pour les entreprises et industries est absente ou insuffisante pour **TAXER DE MANIÈRE APPROPRIÉE LES POLLUEURS. IL FAUT POUVOIR OBTENIR DES INFORMATIONS PRÉCISES ET INDÉPENDANTES**

PROGRAMME DE REPLANTATION D'ARBRES AU NIVEAU EUROPÉEN (pas forcément en France)

FISCALITÉ ÉCOLOGIQUE

Taxe carbone : nous souhaitons plus de lisibilité sur son utilisation et son efficacité. Aujourd'hui c'est peu compréhensible et une communication claire est nécessaire

TAXATION IMMÉDIATE ACCRUE DU KÉROSÈNE AVIATION ET CARBURANTS POUR BATEAUX DE COMMERCE (ET YACHTS DE LUXE), CAMIONS : Trains et Ferroutage doivent être ré-étudiés

IMPORTATION DE POLLUTION : ÉCOTAXE SUR LES ENTREPRISES PRODUISANT OU SE FOURNISSANT HORS DE FRANCE auprès d'entreprises ultra-polluantes sensibiliser les entreprises à valider leurs

fournisseurs sur le plan de leur standard de production et du respect de l'environnement

EAU

L'utilisation d'eau potable dans les circuits de sanitaires et usage de lavage de linge n'est pas nécessaire, **COMMENT LIMITER L'UTILISATION D'EAU POTABILISÉE ?** Normes de construction ou rénovation

Il faut **ENCOURAGER ET EFFECTUER LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIES**, particulièrement en zone rurale : mettre en place des unités de stockage pour usage au niveau de la commune

RÉGLEMENTATION PLUS STRICTE DE L'UTILISATION DE L'ARROSAGE DES PARCELLES VERTES pendant la période estivale et de forte chaleur

TAXATION BEAUCOUP PLUS FORTE SUR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES LES PLUS NOCIFS ; exemples de certains autres pays européens (nordiques, suisse) : les fabricants de ces produits doivent être fortement taxés

COMMUNICATION ET ÉDUCATION

- Le groupe réitère sur le fort besoin d'éducation des enfants aux adultes sur la problématique écologique et de l'urgence d'action mais aussi d'informer et d'encourager de nouvelles pratiques (alimentaires, gestion de déchets, consommation d'énergie et d'eau)
- Il faut simplifier en regroupant certaines actions au sein de programmes pour communiquer plus facilement les initiatives et leur résultat et éviter la fragmentation (par exemple : sols-déchets verts-eau)

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Contributeurs : 7 personnes.

L'option retenue par la commission a été de rendre compte à l'ensemble des participants, des propositions sur lesquelles un consensus net s'est manifesté. Elles sont résumées dans le tableau ci-dessous, avec deux marqueurs pour indiquer la portée locale et/ou nationale de ces propositions.

Propositions	Locale	Nationale
Vote blanc : les bulletins blancs seront décomptés comme les autres votes. Ils entreront donc dans le décompte des suffrages exprimés.	√	√
Droit d'interpellation : Le droit d'interpellation permet, à tout moment, aux électeurs de proposer l'inscription d'un sujet, d'une question, d'un enjeu, etc. à l'ordre du jour d'une assemblée électorale et de recevoir une réponse.	√	√
Budget/Projets participatif : Un budget participatif est alloué par le conseil municipal et permet aux citoyens non élus, de pouvoir proposer, voter et donc décider de projets pour leur commune. Par exemple sur 2 millions de budget d'Ansouis 1% représente 20000€.	√	
Eligibilité : • Pas de condamnation pendant un mandat précédent • Deux mandats au maximum • Pas de cumul • Domiciliation du Maire dans la commune (6 mois minimum par an)	√	√
Un Conseil municipal des enfants ou des jeunes pour : • Associer les jeunes à l'élaboration des politiques municipales • Aider la municipalité - à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes - pour accompagner les jeunes vers l'autonomie à travers délibérations, propositions et projets	√	
Forum citoyen : Afin d'insérer au mieux la jeunesse dans la vie citoyenne de la commune et en liaison avec les équipes pédagogiques de l'école, les associations (culturelles, sportives, solidaires, etc.) auront la possibilité de présenter leurs activités et de dialoguer avec les écoliers au moins une fois par an.	√	

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES **ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS**

Contributeurs : 6 personnes.

Ces 2 ateliers ayant enregistré le moins de participants, nous avons choisi de les fusionner mais leurs comptes rendus sont distincts.

FISCALITÉ ET DE DÉPENSES PUBLIQUES

Nécessité d'une réforme fiscale aboutissant à son harmonisation et à sa simplification : réduction des différentes catégories d'impôts directs et indirects.

Il est proposé une fusion de la CSG et de l'IRPP ce qui permettrait, entre autres, de remettre à plat les niches fiscales.

Constatant l'opacité dans l'utilisation des recettes fiscales, notamment celles provenant des taxes sur les hydrocarbures et carbone, les recettes devraient être orientées en fonction des enjeux (exemple : transition écologique), ce qui permettrait une plus grande transparence et traçabilité dans leur utilisation.

Cette approche permet d'abandonner la non spécialisation des recettes qui a cours actuellement et qui ne permet pas aux citoyens d'avoir une connaissance précise de leur affectation.

POUR SORTIR DE LA LOGIQUE « IMPÔTS VERSUS SERVICES PUBLICS », ÊTRE DANS LA SIMPLIFICATION (DES TAXES), LA LISIBILITÉ (DES DÉPENSES) ET LA TRAÇABILITÉ (DES RECETTES).

ORGANISATION DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS

Il ressort la nécessité d'une égalité d'accès aux services publics de tous les citoyens quel que soit leur lieu de résidence.

En outre, l'État doit réorganiser ses services afin de prendre en compte les problématiques de MOBILITÉ des citoyens dans certains territoires.

Les services publics doivent aller au devant des citoyens par la mise en place, par exemple d'antennes mobiles : **FACILITÉ LA MOBILITÉ DU SERVICE OU DES PERSONNES POUR L'ACCÈS POUR TOUS AUX SERVICES PUBLICS.**

MUTUALISER INTELLIGEMMENT LES SERVICES PUBLICS PERMETTRAIT DES ÉCONOMIES POUR FINANCER NOTAMMENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

LA SUPPRESSION D'UN ÉCHELON LOCAL APPARAÎT ÉVIDENTE.

A L'ÉCHELON TERRITORIAL, IL CONVIENT DE RAISONNER AU NIVEAU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES et d'affecter les recettes fiscales à ce niveau, ce qui permettrait aux collectivités locales de maîtriser leurs finances.

En outre, c'est à ce niveau que les moyens seraient mutualisés entre les communes rattachées à la communauté de communes.

Les différentes communes rattachées deviendraient des « quartiers » sorte d'unités déconcentrées de la communauté de communes et leur maire un représentant et un fervent défenseur.

Il a été évoqué également la nécessité à tous les échelons de l'administration (centrale et locale) **D'IDENTIFIER LA CHAÎNE DE RESPONSABILITÉ ET DE LA SIMPLIFIER** afin de faciliter les relations avec les citoyens.

Concernant les jeunes, il a été proposé la **MISE EN ŒUVRE D'UN REVENU UNIVERSEL ÉTUDIANT** afin de leur permettre de concilier leurs études avec leurs besoins sociaux.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ intervenant dans les domaines social, culturel, etc. ne doit pas être négligé et même valorisé sur les territoires « empêchés ».

CONCLUSION

En conclusion, les participants présents ont émis le souhait de poursuivre ces débats citoyens hors contexte du Grand Débat... A suivre donc !

Fin de la séance : 22h00.

Au nom de toute l'équipe organisatrice de ce deuxième Grand Débat, nous souhaitons partager UN GRAND MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS DE CETTE MAGNIFIQUE SOIRÉE D'ÉCHANGES !